

COMITE DE QUARTIER  
CAYRETS

Agde, le 19 septembre 2014

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 septembre 2014  
COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »

**A - VIE QUOTIDIENNE**

DOLEANCES DES REPRESENTANTS DU COMITE DE QUARTIER

Ouverture de la séance :

Sébastien FREY présente chaque personne présente du service de la ville.

Il est demandé aux représentants de se réunir avant la prochaine séance et de désigner le secrétaire du comité de quartier.

Monsieur FRANCHART et Monsieur BONTEMPS ont remis des courriers qui ont été transmis (18/9/2014) au service compétent pour traitement.

Doléances :

- . 10 Rue Danton, la chaussée s'est écroulée;
- . 8 Rue Danton, les eaux usées s'écoulent sur la chaussée ;

**SECURITE**

**Pierre PALLARES**

Fait un bilan de la saison

- Sur la période du mois de Juillet au mois d'août, 3800 timbres amendes ont été dressés concernant le stationnement gênant ;
- Les 17 marchés hebdomadaires représentent une charge importante de travail en termes de présence et de fixation des patrouilles;
- Les 350 animations sur la ville mobilisent aussi fortement les agents de la police municipale qui veillent à leur sécurité ;
- Les plaintes concernant les nuisances sonores reçues par la police municipale ont largement diminuées.
- Des agents de police municipale sillonnent les 14 kms de plage tous les matins (camping sauvage, divagation de chiens...);
- Diverses interventions sur le terrain sont aussi fréquentes sur les problèmes d'insalubrité, « sans domiciles fixes », gens du voyage, les pistes cyclables à faire respecter ainsi que les terrasses commerciales...
- Le suivi des caméras de la vidéo-surveillance avec plus de 2000 appels.

Route de Rochelongue :

La vitesse n'est pas respectée entre le cimetière et hyper U.

*Monsieur FREY et Monsieur BENTAJOU proposent un comptage avant de mettre en place un contrôle de vitesse.*

Rue Esprit Fabre et Rue de la Corderie :

Cette voie est très bruyante. Il est demandé de limiter la vitesse.

Chemin de Sainte Thérèse :

Un particulier tire très souvent avec une carabine.

*Monsieur Louis BENTAJOU informe les représentants que dorénavant les services municipaux ne ramasseront plus les encombrants comme tel est le cas aujourd'hui. Il sera demandé aux administrés de se déplacer aux déchetteries. Des exceptions seront faites pour les personnes à mobilités réduites ou en incapacité physique de le faire.*

## **GRANDS TRAVAUX**

**Didier SAIGNES**

### **Aménagement Rond Point voie rapide / Hyper U**

La Ville d'Agde, la Direction de l'hypermarché Hyper U et le Conseil Général de l'Hérault ont engagé une réflexion en vue d'améliorer le trafic urbain et le mode de déplacements doux dans le secteur situé entre le rond-point de l'Archipel sur le Boulevard Maurice Pacull et le giratoire de l'Ephèbe sur la Route de Guiraudette.

Les voies douces dans ce secteur sont présentes sur le boulevard Pacull et sur la route de Guiraudette au niveau de l'impasse de Posidonia, à proximité du magasin Lidl.

Une étude a été réalisée conjointement par le CG 34, Hyper U et les Services Techniques de la Ville et plusieurs pistes sont proposées pour améliorer les différents trafics dans ce secteur.

- Doublement à 2 voies de la route de Guiraudette vers le giratoire de l'Archipel.
- Doublement à 2 voies vers l'échangeur de la RD 612
- La suppression du tourne-à-gauche bretelle RD612-Sète-Guiraudette (après le pont) ce qui implique la création d'un nouveau giratoire.
- l'aménagement d'un cheminement piéton sur le côté adjacent au centre commercial.
- La création d'une voie douce sur le côté opposé à hyper U avec une liaison sur la piste de Guiraudette.
- La création d'une voie directe de desserte du magasin en entrée seulement depuis la bretelle RD612-Sète existante, afin de dissocier les flux entre les différents usagers de cette entrée de Ville.

Les modes de financement d'un tel projet sont en cours de finition avec les différents partenaires et le chiffrage global prévisionnel des travaux sera soumis à l'arbitrage des solutions technique retenues.

Nous envisageons un coût global à financer à hauteur de 1 000 000 € HT à diviser en trois, entre le CG 34, Hyper U et la Commune.

Sur le principe, le CG 34 sera en charge de la réfection du pont, Hyper U sera en charge de la bretelle de desserte au centre commercial et la Commune de la voie desservant le rond-point de l'Archipel.

Le nouveau giratoire étant à la charge partagée des 3 intervenants de ce projet.

Les travaux sont prévus à partir d'octobre 2014, pour une durée d'environ 8 mois, permettant une desserte optimale du secteur avant la saison 2015.

Le coût prévisionnel à la charge de la commune est de 360 000 € T.T.C sous réserve de validation du DCE par la collectivité et de 90 000 € pour la liaison voie douce.

### **Projet mixte square / parking**

Dans le cadre de l'aménagement du PAE des Cayrets et dans le but d'optimiser les espaces verts, la Ville poursuit ses investissements et a programmé l'aménagement de plusieurs squares.

Les terrains utilisés pour ces projets sont situés sur les Rues Victor Pouget, Louis Rumeau, et Docteur Van Cao.

Le principe général de chaque future réalisation est basé sur la volonté de proposer :

- Du stationnement
- Des clôtures et haies périphériques
- De l'éclairage
- Du mobilier urbain
- Des arbres de haute tige
- Des espaces verts plantés.

Le square de la rue Louis Rumeau est organisé autour d'un noyau central, d'une promenade périphérique et de plantations méditerranéennes. Il est en phase d'achèvement. Son coût global est de 50 000 € T.T.C.

Le square de la Rue Victor Pouget, à proximité de la Maison de retraite « Villa Clémentia » (déjà présenté lors des précédents comités de quartier), son aménagement sera organisé autour d'un arbre remarquable de haute tige, en créant un espace de jeux, type boulodrome et un espace de repos. Le transformateur électrique voisin sera caché par des haies. La vidéo surveillance sera proposée et soumise à l'arbitrage budgétaire. La programmation de cet aménagement est prévue pour le courant de l'année, après validation du projet définitif.

Pour finir, **le projet de la rue du Docteur Van Cao**, après une première consultation, est repris sous la forme d'un triptyque où stationnements, square paysager et parc d'enfants seront interactifs.

L'aménagement de cet espace vise à la création d'un parking de 30 places dont 2 places PMR.

Un espace ludique, organisé avec des jeux d'enfants et des bancs, bordé de plantations périphériques sera construit à l'intersection de la rue Docteur Van Cao et la rue de l'Opaline.

Enfin, un espace paysager sera planté sur le même principe que le square de la rue Louis Rumeau et des cheminements traversants seront créés depuis le parc d'enfants invitant à la promenade au travers de sentiers arborés.

Le coût global d'un tel projet sera soumis aux arbitrages des solutions définitives retenues mais devrait en l'état de cette présentation avoisiner la somme de 150 000 € T.T.C.

### **3<sup>ème</sup> stade au complexe des Champs Blancs**

La Ville d'Agde a engagé une réflexion en vue d'améliorer la pratique du sport sur la commune. Dans la continuité du réaménagement du stade synthétique Rivalta, la création d'un troisième stade au complexe sportif des Champs Blancs « Millet » vient compléter les infrastructures de la ville.

Ce projet répond favorablement aux demandes croissantes pour accueillir les entraînements et les matchs de l'ensemble des équipes composant le club de rugby et notamment les juniors, jusque-là délocalisés sur l'ancien stade Maurice Navarette aujourd'hui obsolète.

Ce projet prévoit donc la création d'un stade de rugby de dimension réglementaire selon les normes F.F.R. Son emprise globale est de 15000 m<sup>2</sup> dont 10000 m<sup>2</sup> d'aire de jeux, 2700 m<sup>2</sup> de cheminement périphérique et de 2300 m<sup>2</sup> de merlon de protection sur 3 côtés. L'accès au stade se fait depuis le complexe aquatique comme pour le stade d'honneur.

Ce projet répond à toutes les normes en matière d'accessibilité PMR et a fait l'objet d'un permis d'aménager validé par tous les services instructeurs. Les travaux ont débuté en mars 2014 pour une livraison en septembre. Le montant global de cette opération est de 450 000 € T.T.C.

**Présents :**

M FREY, M BENTAJOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M CHAUDRON, M PALLARES, M AZEMA, M DURBAN.

**Représentants du comité de quartier :**

M ALENGRIN, M AMOURET, M BONTEMPS, Mme CROUZET, M DREMONT, M FRANCHART, M GLINEUR, Mme GOUJET, Mme HENRI, M LABUSSIÈRE, Mme PALUMBO, Mme SIGAL.

**Absent excusé :**

M RIBERI.

**Absents :**

M BENECH, M MENA, M PATRACH.